

La démolition du jardin des Halles contestée



(LP/MARIE-ANNE GAIRAUD.)

Les travaux de démolition du jardin des Halles commenceront-ils dans les prochains jours ? L'association de riverains Accomplir continue de tout entreprendre pour empêcher la mairie de lancer son chantier. Hier, l'avocat de l'association a déposé au tribunal administratif un recours contre le deuxième permis de démolir. Accomplir juge le nouveau permis illégal pour plusieurs vices de forme. L'association avait déjà réussi à faire annuler le premier permis de démolir. La date de l'audience devrait être fixée dans les prochains jours.